

stre du Roi de la *Grande Bretagne*, redouble ici ses instances pour engager cette Cour à entrer en action ; mais c'est une démarche qu'on ne paroît avoir envie de faire qu'avec beaucoup de circonspection. Le 10. on reçut un Exprés de *Vienne*, & 2. jours après, le Cardinal de Fleury remit entre les mains du Nonce du Pape une Lettre du Roi, conçue en termes très-pressans, pour être renduë au Roi d'*Espagne*, par le Canal du Nonce de S. S. à *Madrid*. Ainsi, comme on le peut voir, les Negociations ne sont pas encore tout-à-fait rompues. Le Roi a nommé l'Abbé d'Albert, frere du Duc de Luynes, à l'Abbaye de *St. Vigor de Cerisy*, & le Pere de Maisons, Prieur de l'Abbaye de *Moncels*, à l'Abbaye Reguliere de *Bonlieu*, Ordre de Premontré. S. M. a aussi accordé 1500. livres de pension sur l'Abbaye de *St. Eloy*, à l'Abbé Genetines, Neveu de l'Evêque de *Limoges*; 2000., à l'Abbé Colin; 2500., à l'Abbé Dandelot, & 800. à l'Abbé Quesnel. Le 15. la Duchesse Doüairiere d'Orleans arriva ici avec les Princesses ses Filles, pour y passer quelques jours. Le 20. on reçut encore un Exprés du Duc de Richelieu, avec de nouvelles propositions de la part de l'Empereur, que l'on dit être une suspension du Commerce de la Compagnie d'*Ostende*, & l'offre réitérée de la tenuë d'un Congrès pour terminer tous les differends, & sur cela, on dépêcha le lendemain de nouvelles instructions à ce Ministre, L'Abbé Mongon n'est pas retourné à la Cour de *Madrid*, & le Colonel Stanhope, Ambassadeur de Sa Majesté Britannique en cette Cour, en est attendu. Mr. Begon quitte l'Intendance du *Canada*, & est allé prendre possession de celle du *Havre*, dont il a été pourvû. Le Chevalier de Froulay,